

ÉCOLE MATERNELLE JOSEPHINE BAKER À AURIGNAC

Occitanie, département de la Haute-Garonne (31)
Commune de 1 243 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune d'Aurignac

Les autres acteurs :

Architecte : Antoine Poupart
Diagnostic : SILMA conseil

Le projet en bref :

- Réfection et isolation de la toiture de l'école et du restaurant scolaire
- Isolation extérieure et installation de bardage en bois
- Changement du système de chauffage et des menuiseries extérieures et de la ventilation des salles de classe

Les points forts :

#isolation thermique #projet participatif
#pompe à chaleur



JEAN-MICHEL LOSEGO

Maire d'Aurignac

Pourquoi avez-vous décidé de rénover l'école ?

Le facteur déclenchant a concerné le système de chauffage : l'ancienne chaudière gaz commençait à être en fin de vie, il nous fallait prévoir son remplacement. Nous avons préféré avoir une réflexion d'ensemble sur l'efficacité énergétique du bâtiment. Concernant l'école, il y avait aussi un enjeu sur le confort des usagers : à chaque conseil d'école revenaient les questions de chaleur dans les bâtiments, en juin et en septembre surtout. Une fois ce premier projet élaboré, nous l'avons soumis à l'ensemble des personnels pour régler un certain nombre de détails, dans l'objectif de faciliter la vie quotidienne des usagers du bâtiment.

Comment avez-vous financé cette rénovation ?

Pour ce projet, nous avons obtenu plus de 70 % de financements extérieurs. La Banque des Territoires nous a accordé un prêt à bon taux via EduRénov, alors que les banques privées proposaient des taux élevés ou hésitaient à prêter. Cela nous a permis de maintenir les ambitions du projet sans trop peser sur les finances communales.

Quels conseils donneriez-vous à une collectivité qui envisage une telle réhabilitation ?

La première difficulté est d'évaluer les besoins dès le départ. Il est aussi crucial d'associer tous les acteurs pour une réponse efficace et une cohésion autour du projet. Nous avons maintenu l'activité de l'école pendant les travaux, programmés pendant les vacances scolaires, ce qui a été contraignant mais a permis de fortes économies par rapport à la création d'un site scolaire transitoire.

La bonne idée
Faire confiance aux matériaux durs en extérieur, qui accueilleront les chocs de trotinettes et vélos des élèves.

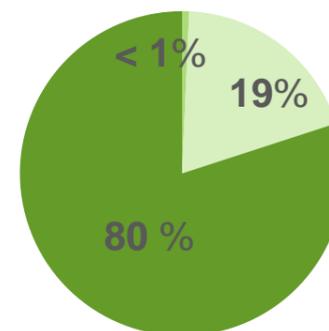


Et demain ?

L'été montrera la bonne isolation du bâtiment dont bénéficient les élèves et l'équipe pédagogique. Avoir un retour sur la ventilation mise en place par les architectes est aussi un moment important de l'évaluation du site rénové.

Plan de financement

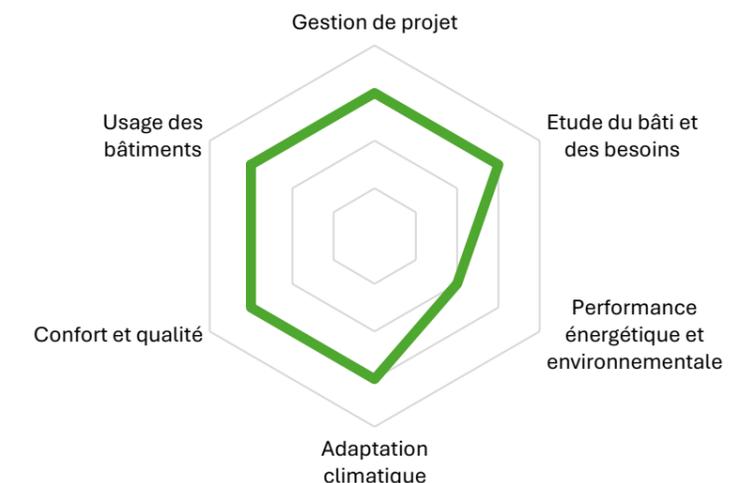
Le montant du projet s'élève à 340 550€. Il est financé par un prêt de 68 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 270 000€ (118 000€ de la DSIL, 40 000€ du Conseil Régional, 65 000€ du Fonds vert et 47 000€ de l'Intercommunalité). La ville a autofinancé 2 550€.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1960

Année de construction du bâtiment



336 M²

Surface rénovée du bâtiment



65

Élèves au sein de l'école



40 %

Économie d'énergie visée



340 K€

Montant total prévisionnel de l'opération